

APPEL À PROJET

CRÉATION DE CENTRES D'INFORMATION ET DE COORDINATION

 **Date de publication** : 26/08/2020

 **Date limite de dépôt des candidatures** : 10/09/2020

Type : Appel à projet

Domaine : Santé

Bénéficiaires : Senior, En situation de handicap

Le projet porte sur la création de six centres d'information et de coordination en direction des personnes en situation de handicap et/ou des personnes de plus de 60 ans et aux proches aidants.

Les objectifs de création de ces services sont :

- Assurer aux personnes en situation de handicap et aux personnes de plus de 60 ans une information, un accès aux droits et un accompagnement rapide et pertinent vers les aides, les professionnels, les services et dispositifs adaptés à la situation ;
- Mettre en œuvre une couverture territoriale, une accessibilité, une bonne articulation des professionnels et la cohérence des actions en vue d'assurer les missions d'information, d'évaluation, d'orientation et de coordination des interventions en direction des personnes en situation de handicap et des personnes de plus de 60 ans ;
- Déployer la politique départementale de la prévention de la perte d'autonomie en articulation avec les services départementaux et d'assurer pour partie la gestion des situations complexes et/ou critiques.

Le territoire d'implantation de l'appel à projet est le Département de Seine-et-Marne. Il correspondra au découpage de la sectorisation psychiatrique adulte.

Au total, six lots

- Lot N° 1 « Point Autonomie Territorial COULOMMIERS » niveau 3 : Territoire géographique secteur santé mentale adulte COULOMMIERS
- Lot N° 2 « Point Autonomie Territorial FONTAINEBLEAU » niveau 3 : Territoire géographique secteur santé mentale adulte NEMOURS
- Lot N° 3 « Point Autonomie Territorial LAGNY » niveau 3: Territoire géographique secteur santé mentale adulte JOSSIGNY
- Lot N° 4 « Point Autonomie Territorial MEAUX » niveau 3 : Territoire géographique secteur santé mentale adulte MEAUX
- Lot N° 5 « Point Autonomie Territorial MELUN » niveau 3 : Territoire géographique secteur santé mentale adulte MELUN
- Lot N° 6 « Point Autonomie Territorial PROVINS » niveau 3: Territoire géographique secteur santé mentale adulte PROVINS

Adresse de retrait des dossiers et remise des candidatures Vous pouvez dès à présent télécharger l'avis de cet appel à projet sur ce site. Le cahier des charges de l'appel à projet pourra être envoyé gratuitement, dans un délai de huit jours, aux candidats qui en feront la demande par voie électronique, en mentionnant la référence « AA P Point Autonomie Territorial » en objet du courriel à l'adresse suivante : scms@departement77.fr

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature complet selon l'une des deux modalités suivantes :

1. Dépôt en main propre, contre décharge, Direction de l'Autonomie, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrés de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Département de Seine-et-Marne Direction Générale adjointe de la Solidarité Direction de l'Autonomie Service de la Coordination Médico-Sociale
460 avenue de l'Europe
77 176 Savigny-le-Temple

2. Envoi par voie postale avec accusé de réception à :

Monsieur Le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Autonomie Service de la Coordination Médico-Sociale
Hôtel du Département CS 50 377 77010 MELUN CEDEX

La date limite de réception des dossiers au Département de Seine-et-Marne est fixée au jeudi 10 Septembre 2020 à 15h00 (accusé de réception faisant foi).

TÉLÉCHARGER



avis_appel_a_projet_pat_2020.pdf PDF - 2.12 Mo (/sites/default/files/media/downloads/avis_appel_a_projet_pat_2020.pdf)